

Mercier, primat de Belgique. Il dit hautement "son admiration à la vue de ce témoignage de piété et de charité ;" mais considérant la condition où se trouvent ses enfants de Belgique, il ne peut seconder leur dessein, et *il veut que soient dépensées au secours du peuple belge aussi digne de pitié qu'il est noble et religieux* les aumônes qui ont pu être recueillies. Vraiment le détachement du Père est digne de la charité des fils. (A. A. S. 9 décembre p. 668.)

Les médailles-scapulaires pour les soldats.

Un rescrit de la Secrétairerie d'Etat, en date du 22 mars 1912, concédait aux soldats sous les armes, le privilège d'être reçus des scapulaires et d'en gagner les indulgences, à la seule condition de porter une médaille bénite dite *médaille-scapulaire*, sans qu'ils aient besoin, auparavant, de recevoir le scapulaire proprement dit.

Le grand nombre de soldats sous les armes, pendant cette guerre, et le nombre relativement petit des prêtres qui ont le pouvoir de bénir les médailles-scapulaires, ont porté le Saint-Père, pour le plus grand avantage spirituel des soldats, à faciliter les conditions d'indulgences : pour tout le cours de la guerre, tout prêtre, lors même qu'il ne serait pas approuvé pour les confessions, peut bénir les médailles-scapulaires. (A. A. S. 9 déc. 674).

Ces différents actes officiels, — les seuls que jusqu'ici nous ait apporté se bulletin officiel — montrent bien, par leur variété même, l'intérêt que porte à la guerre le nouveau Pontife.

II

ERNEST PSICARI

Ernest Psicari, jeune écrivain de marque, mort pour son pays et pour les idées qu'il défendit éloquemment dans son livre : *L'appel aux armes*, appartenait à notre Tiers-Ordre et récitait le bréviaire dominicain, en attendant l'heure où il pourrait se vouer complètement à la vie religieuse. Nous publierons en mars quelques extraits de sa correspondance.

Fra AGOSTINO.